

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL
COMMUNAL DE BUCHILLON

PRÉAVIS MUNICIPAL N° 4/2020

Relatif à la construction d'un hangar et d'une surface pour le compactage des déchets verts pour la commune de Buchillon, demande de crédit de CHF 1'150'000.-

Dans sa séance du 1er décembre 2020, le Conseil communal de Buchillon :

- vu le préavis municipal N°4/2020 et ses annexes
- oui le rapport de la Commission des finances
- oui le rapport de la Commission d'urbanisme
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour

Décide par 20 oui, un avis contraire et pas d'abstention :

1. d'accepter le principe de construction d'un hangar et une surface pour la déchetterie verte ;
2. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 1'150'000.- pour la construction d'un hangar et d'une surface pour la déchetterie verte ;
3. d'autoriser la Municipalité à prélever ce montant sur les liquidités de la commune ou, cas échéant, d'autoriser un emprunt auprès d'un établissement bancaire ;
4. d'amortir en une fois cet investissement par un prélèvement sur le fonds de réserve bâtiments futurs (poste 9282.8 au passif du bilan).

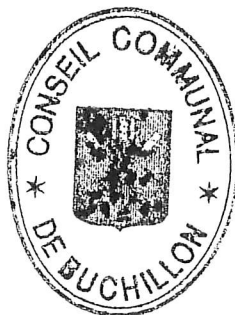
CERTIFIE CONFORME

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

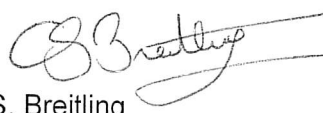
La Présidente :



A. Pulcrano



La Secrétaire :



S. Breitling

Buchillon, le 2 décembre 2020